



# L'Association Artistique Régionale des Patineurs de Laval

ANNONCE LA TENUE DE LA COMPÉTITION

## « Jeux du Québec Régionaux 2012 – Laval » Catégories sans élimination régionales

**21 et 22 janvier 2012**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région de Laval.

**Présidente du comité organisateur :** Carole Pageau  
# Téléphone : 450-625-7663  
Courriel : [pageau @videotron.ca](mailto:pageau@videotron.ca)

**Présidente de la compétition :** Thérèse Braconnier  
# Téléphone : 450-902-1133  
Courriel : [therese.braconnier@hotmail.ca](mailto:therese.braconnier@hotmail.ca)

**Représentante technique :** Carole Pageau

**Spécialiste de données en chef :** Normand Lemay

**Spécialiste de données informatiques :** Pauline Dumont

**LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC**

**N° DE SANCTION : R-11-078**

**NOM DU CLUB HÔTE :** Association Artistique Régionale des Patineurs de Laval

**ADRESSE :** 791, Place Martial, Laval (Québec) H7P 1P1

**COURRIEL :** [pageau @videotron.ca](mailto:pageau@videotron.ca)

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.0 Endroit

La compétition se tiendra à : Aréna Laval-Ouest  
6200, boul. Arthur-Sauvé à Laval  
Téléphone : 450-978-8920

### 2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 x 200

### 3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

### 4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

### 5.0 Restrictions

Aucune restriction

### 6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

**Devront être reçu au plus tard le 15 décembre 2011 à l'adresse suivante :**

**A.A.R.P.L.  
791, Place Martial  
Laval (Québec) H7P 1P1**

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

## **7.0 Date limite d'âge**

Le **1<sup>er</sup> juillet** qui précède la compétition pour les patineurs de catégorie compétition.

## **8.0 Frais d'inscriptions**

60 \$ par événement jugé CPC

45 \$ par événement jugé UPU

45 \$ pour les événements des Olympiques spéciaux

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'A.A.R.P.L. et datés **au plus tard le 15 décembre 2011.**

**Aucun chèque postdaté après le 15 décembre 2011 ne sera accepté**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 30 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

## **9.0 Date limite des tests**

La date limite des tests est le **1<sup>er</sup> janvier** qui précède la compétition.

## **10.0 CALCUL DES RÉSULTATS**

Veuillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs (CPC) sera utilisée pour toutes les épreuves.

## **11.0 Musique**

Chaque patineur devra fournir deux CD lors de l'enregistrement.

## **12.0 Enregistrement**

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

### **13.0 Frais d'admission**

Entrée gratuite

### **14.0 Prix**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

### **15.0 Trophée perpétuel**

Non applicable

### **16.0 Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera disponible sur Internet à l'adresse : [www.aarpl.com](http://www.aarpl.com)

### **17.0 Port du casque de protection**

Le port du casque de hockey approuvé CSA est obligatoire pour tous les patineurs des catégories Patinage-Plus n'ayant pas réussi l'Étape 5.

### **18.0 Formation des groupes**

Les groupes de patineurs des catégories compétition seront formés selon les règlements de Patinage Canada

### **19.0 Vidéo**

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant.

### **20.0 Restaurants**

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

### **21.0 Hébergement**

**À venir**

CATÉGORIES SANS ÉLIMINATION RÉGIONALE

CATÉGORIE PRÉ-JUVÉNILE

**STYLE LIBRE**

Test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**.

*Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1er juillet qui précède la compétition*

Musique programme libre : Dames et messieurs 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

**EN DANSE**

Le contenu des catégories en danse pour :

**PRÉ-JUVÉNILE** Test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**.

*Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1er juillet qui précède la compétition.*

**PRÉ-JUVÉNILE B :** avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Danses imposées : Tango canasta et Baby Blues

**PRÉ-JUVÉNILE A :** avoir réussi le test complet préliminaire de danse

Danse Libre de 2 minutes +/- 10 secondes

NB : Programme équilibré – voir Juvénile danse libre. De plus, les levées seront limitées au niveau 1.

---

## CATÉGORIES SANS-LIMITES

- **Contenu de programme;**

- Sauts : six éléments de sauts au maximum
  - Un des sauts doit avoir un appel de type Axel.
  - Trois séquences ou combinaisons de sauts au maximum; les combinaisons de sauts ne peuvent pas contenir plus de deux sauts.

*Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et, s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts.*

- Pirouettes : Deux pirouettes au maximum. Toutes les pirouettes ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.
  - Les deux pirouettes doivent être de nature différente (ex. : pirouette d'une position, pirouette combinée)
- Séquence de pas en position arabesque
  - Une séquence de pas en position arabesque au maximum. *Toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.*

- **Aucune restriction de test.**

### **SANS LIMITES 6 ANS - Dames**

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

### **SANS LIMITES 7 ANS - Dames**

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

### **SANS LIMITES 8 ANS – Dames et Messieurs**

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

### **SANS LIMITES 9 ANS - Messieurs**

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

---

# CATÉGORIES ÉTAPES 4 ET PLUS

## PROGRAMME AVEC MUSIQUE

**Doit patiner sur une glace patinage plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.**

- *Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.*
- *Aucun élément ne peut être répété.*
- ***Le port du casque de hockey approuvé CSA est obligatoire pour « l'Étape 4 ».***

---

### ÉTAPE 4

Avoir réussi au maximum l'étape 4  
Durée du programme : 1 minute  
Aucune limite d'âge  
Dames  
Messieurs

### ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

**PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE POUR « ÉTAPE 4 »**

---

### ÉTAPE 5

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus  
Durée du programme : 1 minute  
Aucune limite d'âge  
Dames  
Messieurs

### ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une rév.)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (minimum une révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

---

### ÉTAPE 6

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus  
Durée du programme : 1 minute  
Aucune limite d'âge  
Dames  
Messieurs

### ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussées-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

---

### ÉTAPE 7

Avoir réussi l'étape 7 mais pas plus  
Durée du programme : 1 minute  
Aucune limite d'âge  
Dames  
Messieurs

### ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Séquence de pas simple sur un tracé prescrit (comprend des 3 et des mohawks)
2. Pirouette 1 pied avec croisés arrières en entrée
3. Pirouette assise (minimum une révolution)
4. Salchow
5. Saut de boucle (Loop)

---

# CATÉGORIES ÉTOILE - ÉTAPES 4 ET PLUS

## PROGRAMME AVEC MUSIQUE

<b>PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ :</b>	un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs
---------------------------------	---

- *Aucun test ou partie de test du programme STAR ne peut être réussi (danse, habiletés ou style libre);*
- *Aucun élément ne peut être répété;*
- *Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.*
- **Le port du casque de hockey approuvé CSA est obligatoire pour « l'Étape 4 ».**

---

### ÉTAPE 4

Avoir réussi au maximum l'étape 4  
Durée du programme : 1 minute  
Aucune limite d'âge  
Dames  
Messieurs

### ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (minimum une révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

**PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE POUR « ÉTAPE 4 »**

---

### ÉTAPE 5

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus  
Durée du programme : 1 minute  
Aucune limite d'âge  
Dames  
Messieurs

### ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une révolution)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (minimum une révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

---

### ÉTAPE 6

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus  
Durée du programme : 1 minute  
Aucune limite d'âge  
Dames  
Messieurs

### ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussées-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

---

### ÉTAPE 7

Avoir réussi l'étape 7 mais pas plus  
Durée du programme : 1 minute  
Aucune limite d'âge  
Dames  
Messieurs

### ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Séquence de pas simple sur un tracé prescrit (comprend des 3 et des mohawks)
2. Pirouette 1 pied avec croisés arrières en entrée
3. Pirouette assise (minimum une révolution)
4. Salchow
5. Saut de boucle (Loop)



Programme libre en musique : K Dames : 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.  
 L Messieurs : 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un programme équilibré comme indiqué dans les règlements des Olympiques spéciaux.

### NIVEAU 3 DAMES ET MESSIEURS

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 3 doivent avoir franchi l'étape 6 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 7.

**Programme libre en musique : M Dames :** 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.  
 N Messieurs : 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un programme équilibré comme indiqué dans les règlements des Olympiques spéciaux.

### 6) Processus de sélection

Seuls les athlètes de la catégorie 21 ans et moins sont éligibles à la Finale provinciale. L'équipe régionale sera composée de 4 athlètes affichant les meilleurs résultats au classement des régionaux, qui seront sélectionnés selon le processus suivant :

- Seront sélectionnés en priorité, 2 athlètes féminins et 2 athlètes masculins en alternant les niveaux d'habileté et en accordant préséance au niveau d'habileté le plus élevé.
- Le tableau qui suit illustre le processus de sélection régionale selon les niveaux représentés aux régionaux :

Priorité de sélection selon les niveaux aux régionaux	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous			1	1	1	1
Tous sauf niveau 3 Femmes <sup>o</sup>		1	1	1	1	
Tous sauf niveau 2 Hommes	1			1	1	1
Aucun homme		1		1		2
Aucune femme niveaux 1 et 3			1	2	1	

## ***Procédure pour les éliminations régionales / Jeux du Québec régionaux***

### ***Élimination régionale***

Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la finale provinciale (Jeux du Québec ou Jeux de la participation). Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il participera à la compétition. Dans le cas d'un couple en style libre ou en danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région qu'il veut représenter et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire participer à la compétition en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut représenter sa région à la fois en danse et en couple. Les catégories doivent être celles de la finale provinciale exclusivement.

#### Composition de l'équipe régionale

Maximum :                8 entrées catégories compétitives  
                                  4 entrées des Jeux olympiques spéciaux

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 8 entrées dans les catégories compétitives et 4 entrées pour les catégories des Olympiques spéciaux avec un maximum de 14 patineurs et/ou patineuses (un compétiteur en style libre est une inscription et un couple en danse ou style libre est considéré comme une inscription).

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale est complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante :

- a) La première place (ou en cas de désistement, la deuxième place seulement) des 8 catégories compétitives des Jeux du Québec régionaux. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories aux régionaux, l'équipe sera complétée par :
  - 1) les deuxièmes places des catégories A, B, C, D, E, F, G et H dans l'ordre jusqu'à ce que l'équipe soit complétée avec un maximum de trois entrées par catégorie;
  - 2) en cas de désistement après la date limite d'inscription, le remplacement se fera dans la même catégorie;
  - 3) en cas d'égalité à l'intérieur du paragraphe 1 et à l'intérieur d'une catégorie, les patineurs repatineront à nouveau dans la même journée.
  - 4) pour les Olympiques spéciaux les sélections se feront de la façon suivante :
    - Seuls les athlètes de la catégorie 21 ans et moins sont éligibles.
    - L'équipe régionale sera composée de 4 athlètes affichant les meilleurs résultats au classement de la finale régionale, qui seront sélectionnés selon le processus identifié dans le tableau (voir Olympiques spéciaux – Processus de sélection)
- c) Les substitutions seront acceptées jusqu'au début de la compétition.

- d) Les patineurs des catégories pré-novice et novice, membres de l'Équipe du Québec pour l'année en cours, ne seront pas admissibles dans la catégorie où ils auront été concurrents aux championnats de section, mais ils pourront participer à la compétition dans une catégorie supérieure si le test est complété (s'applique que pour les patineurs pré-novice).
- e) Aucun concurrent ne peut s'inscrire dans plus d'une catégorie en simple.
- f) Pour toutes les catégories, les patineurs exécuteront seulement le programme libre.